



# BTSA GDEA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole  
« Génie des équipements agricoles »



24 mois



Septembre 2026  
à Juin 2028



Saint-Yrieix-la-Perche



Niveau 5

Principaux débouchés

Technico-commercial, Inspecteur commercial, Inspecteur technique, Responsable produits Junior, Démonstrateur client, Responsable service pièces détachées, Chef d'atelier, Dessinateur-concepteur, Chargé de programme (recherche), Chargé de développement nouvelles technologies, Conseiller en agroéquipement, Technicien spécialisé, Technicien mécanique, Chef d'entreprise, Chauffeur, Responsable de cultures

Objectifs visés et évaluables

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Assurer un appui technique
- Organiser le travail et les activités mobilisant des agroéquipements dans un contexte de transition
- Commercialiser des agroéquipements dans un contexte de transitions
- Présenter un équipement en situation
- Accompagner les transitions en agroéquipement

Conditions du métier

Les titulaires du BTSA Génie des équipements agricoles (GDEA) sont formés pour répondre aux défis du secteur des agroéquipements, en contribuant à la souveraineté industrielle , au développement d' innovations technologiques et à l' adaptation de l'agriculture aux transitions écologiques et énergétiques .

Leur expertise permet d'accompagner la modernisation des exploitations agricoles en intégrant des équipements de précision , des systèmes connectés , la robotisation et l' automatisation , dans l'objectif de réduire la pénibilité du travail, d'optimiser les performances économiques et d'améliorer la durabilité environnementale .

Ainsi, le BTSA GDEA ouvre la voie à une diversité d'emplois alliant technicité, innovation et accompagnement des transitions agricoles , au service d'une agriculture plus performante et durable.



Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

## Contact

Centre Départemental de Formation  
d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne

Les Vaseix  
87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

cfa.haute-vienne@educagri.fr



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberé  
Egalité  
Fraternité



Cofinancé par  
l'Union européenne

Opération « Promotion et développement de l'apprentissage sur les filières d'intervention du CDFAA87 »

## Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 16 et 29\* ans

\*pas de limite d'âge si reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

## Pré-requis

Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise de type : Agriculteurs, Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) et Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), Agents et concessionnaires, Constructeurs et organismes de formation ou de conseil

- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4.

## Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

## Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

## Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e), après réalisation d'un positionnement.

## Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 24 mois, alternance entre l'entreprise agricole (64 semaines dont 10 de congés payés) et le centre de formation (40 semaines soit 1400 heures).

## Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).

Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ». Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.

## Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

## Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et en centre de formation.
- En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).
- Immersion sur l'exploitation agricole : mise en pratique des enseignements sur l'exploitation de l'établissement, permettant aux apprenants d'acquérir des compétences concrètes en conditions réelles.

**Architecture de formation  
Au total : 1400 h en centre de formation**

**Domaine commun**

Capacité 1 correspondant au bloc de compétences B1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

Capacité 2 correspondant au bloc de compétences B2 : Construire son projet personnel et professionnel

Capacité 3 correspondant au bloc de compétences B3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés

**Domaine professionnel**

Capacité 4 correspondant au bloc de compétences B4 : Assurer un appui technique

Capacité 5 correspondant au bloc de compétences B5 : Organiser le travail et les activités mobilisant des agroéquipements dans un contexte de transition

Capacité 6 correspondant au bloc de compétences B6 : Commercialiser des agroéquipements dans un contexte de transitions

Capacité 7 correspondant au bloc de compétences B7 : Présenter un équipement en situation

Capacité 8 correspondant au bloc de compétences B8 : Accompagner les transitions en agroéquipement

## **Validation de la formation**

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Diplômant	5	39686	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire	29/11/2023

## **Modalités d'évaluation**

L'examen du BTSA GDEA comporte huit épreuves obligatoires qui permettent de vérifier l'atteinte des capacités du référentiel de compétences. Pour les candidats dans la modalité du BTSA GDEA semestrialisé, l'évaluation se fait, en Contrôles en Cours de Formation (CCF). Son obtention est conditionnée par l'obtention de la moyenne à l'ensemble des épreuves affectées de leur coefficient.

## **Passage par blocs de compétences**

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP39686BC01 à RNCP39686BC08

## **Suite de parcours**

Possibilité d'accéder à une licence professionnelle (niveau 6), une classe préparatoire aux concours des grandes écoles (écoles d'ingénieurs, écoles spécialisées en robotique et technologies agricoles).

# Rémunération et modes de financement des frais pédagogiques

Il existe un salaire minimum légal (% du Smic) :

Rémunération de la 1ère année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
Rémunération de la 2e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Cette formation est financée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, avec la prise en charge des frais par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'employeur, conformément à la législation en vigueur.

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : <https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarification-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

## Chiffres clés

Taux (sessions 2022 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 à 2024) tous sites confondus dispensant la formation)			
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé	Poursuite d'étude	Interruption en cours de formation	Rupture des contrats d'apprentissage
1ère session de ce BTSA en 2025						

## Centre de Formation des Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

### Site de Saint Yrieix la Perche

**Responsable de site : Cécile GAUTIER**

La Faye 87500 Saint Yrieix la Perche

**05.55.08.37.88**

**cecile.gautier@educagri.fr**

### Développeur de l'apprentissage :

Jahelle MANEUF

Tél : 07.83.81.31.72

Mail : jahelle.maneuf@educagri.fr

Coordonnateur de la formation BTS GDEA sur le site de Saint Yrieix la Perche :

**Cécile GAUTIER** - Tél : 05-55-08-37-88 - Mail : cecile.gautier@educagri.fr

### Référente administrative : Angélique RESTOUEIX

Tél : 05 55 48 44 30

Mail : angelique.restoueix@educagri.fr

### Référente handicap : Charlène ALLONCLE

Tél : 05.55.48.44.30

Mail : charlene.leroy@educagri.fr